



Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 6 juin 2019	WFP/EB.A/2019/8-B/1/Rev.1*
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
* Nouvelle parution pour raisons techniques le 10 juin 2019	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays provisoire pour l'Algérie (2019-2022)

Durée	1 ^{er} juillet 2019-30 juin 2022
Coût total pour le PAM	58 965 759 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité femmes-hommes*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

L'Algérie accueille des réfugiés en provenance du Sahara occidental depuis 1975. L'Algérie accueille des réfugiés sahraouis du Sahara occidental depuis 1975. La résolution du Conseil de sécurité S/RES/2468 (2019) du 30 avril 2019 prenait note "avec une vive préoccupation des souffrances persistantes endurées par les réfugiés sahraouis et de leur dépendance à l'égard de l'aide humanitaire extérieure", et notait également "avec une vive préoccupation l'insuffisance des fonds alloués à ceux et celles qui vivent dans les camps de réfugiés de Tindouf et les risques associés à la diminution de l'aide alimentaire"¹. Cette crise de réfugiés prolongée est la deuxième plus longue qu'ait connu le monde. On dénombre cinq camps de réfugiés – Aousserd, Boujdour, Dakhla, Laâyoune et Smara – situés à proximité de la ville de Tindouf, à 2 000 kilomètres au sud-ouest d'Alger.

Les camps se trouvent dans une région aride, qui se caractérise par des températures extrêmes et des précipitations très faibles; les perspectives en matière de moyens d'existence et d'emploi

¹ [https://undocs.org/fr/S/RES/2468\(2019\)](https://undocs.org/fr/S/RES/2468(2019)).

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hadi Directeur régional Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale courriel: muhannad.hadi@wfp.org	M. R. Sirois Directeur de pays courriel: romain.sirois@wfp.org
--	--

sont limitées. Les réfugiés sahraouis dans les camps sont fortement tributaires de l'aide humanitaire, y compris de l'assistance alimentaire. Les interventions humanitaires sont coordonnées par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation mondiale de la Santé et des organisations non gouvernementales locales et internationales, dont le Croissant-Rouge algérien et son partenaire, *Media Luna Roja Saharauí* (MLRS).

Le présent plan stratégique provisoire pour l'Algérie (2019-2022) s'articule sur deux effets directs stratégiques et sur quatre activités qui contribueront à l'accomplissement de l'objectif de développement durable 2. Les effets directs stratégiques ont été mis au point à l'issue de consultations menées auprès des parties prenantes, l'objectif étant d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition des réfugiés sahraouis, en collaboration avec les partenaires du PAM.

Dans le présent plan stratégique de pays provisoire, il apparaît que les enjeux touchant la nutrition seront systématiquement pris en compte dans toutes les interventions menées par le PAM. La distribution générale de vivres sera conçue de telle sorte que l'assortiment alimentaire soit aussi nutritif et divers que possible. Les activités liées à l'alimentation scolaire auront une dimension nutritionnelle et prendront en compte la problématique femmes-hommes afin de répondre aux préoccupations en matière de nutrition. Une nouvelle approche sera adoptée pour le renforcement de la résilience: on s'attachera à la consolidation des capacités institutionnelles et individuelles au moyen de diverses activités complémentaires d'appui aux moyens d'existence, et on multipliera les synergies et l'enrichissement mutuel dans le cadre des activités conduites par le PAM et des opérations menées par les partenaires.

Au titre de l'effet direct stratégique 1, le PAM répondra aux besoins alimentaires de base dans les camps grâce à des distributions générales de vivres, à des activités d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle et à des activités complémentaires d'appui aux moyens d'existence. L'effet direct stratégique 2 est de nature à améliorer l'état nutritionnel des résidents vulnérables ciblés dans les camps grâce au traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les garçons et à la prévention de la malnutrition parmi les filles et les femmes enceintes ou allaitantes. Le PAM luttera contre la malnutrition et l'anémie en améliorant la prévention et le traitement, en sensibilisant au principe de la bonne nutrition et en veillant à ce que l'ensemble de ses interventions ait une dimension nutritionnelle. On s'efforcera de relancer le dialogue et de stimuler la coordination avec les parties prenantes s'agissant des activités nutritionnelles.

Le PAM s'emploiera à diversifier ses activités complémentaires, en venant en aide à davantage de ménages, en transposant à une plus grande échelle des projets existants et en réfléchissant à l'instauration de nouveaux moyens de subsistance, en s'appuyant sur une cartographie des possibilités offertes en termes de résilience. Une complémentarité et des synergies avec les activités menées par les partenaires seront recherchées à toutes les étapes de la mise en œuvre du présent plan stratégique de pays provisoire. Une nouvelle approche du renforcement de la résilience favorisera l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition parmi les réfugiés, en partenariat avec les gestionnaires des camps (notamment l'union nationale des femmes sahraouies et des groupes de jeunes), ainsi que d'autres intervenants, notamment des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique provisoire pour l'Algérie (2019-2022) (WFP/EB.A/2019/8-B/1/Rev.1), pour un coût total pour le PAM de 58 965 759 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. L'Algérie est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui compte 40,6 millions d'habitants². En 20 ans, le taux de prévalence de la pauvreté y a reculé de 20 pour cent et de nets progrès ont été enregistrés en matière de bien-être de la population³. Selon les données les plus récentes, en 2011, 5,5 pour cent de la population vivait au-dessous du seuil de pauvreté national et seulement 0,5 pour cent vivait sous le seuil de pauvreté international, soit 1,90 dollar par jour⁴. Pays dont la superficie est la plus élevée en Afrique, l'Algérie s'étend sur 2,4 millions de kilomètres carrés, dont 2,0 millions de kilomètres carrés constitués par le désert du Sahara. En 2017, la population urbaine constituait 72 pour cent du total et on s'attend à ce qu'elle s'accroisse à court et à moyen terme⁵.
2. Le boom pétrolier a permis au Gouvernement d'effacer la dette extérieure, d'investir dans le capital humain et les infrastructures et d'obtenir une amélioration des indicateurs de développement humain. La baisse des cours internationaux du pétrole constitue toutefois une menace pour la viabilité des programmes sociaux et l'Algérie devra continuer de progresser pour atteindre les cibles associées aux objectifs de développement durable (ODD).
3. L'Algérie accueille des réfugiés en provenance du Sahara occidental depuis 1975. La population actuelle de réfugiés en Algérie vit principalement dans cinq camps – Aousserd, Boujdour, Dakhla, Laâyoune et Smara – situés à proximité de la ville de Tindouf, à 2 000 kilomètres au sud-ouest d'Alger.
4. Le Gouvernement algérien prête aux réfugiés une assistance humanitaire depuis 1986, date à laquelle l'Algérie a sollicité l'appui des organismes humanitaires des Nations Unies. Il est essentiel que ces organismes continuent de répondre aux besoins humanitaires jusqu'à ce qu'une solution politique durable soit trouvée.
5. Les camps se trouvent dans une région aride, qui se caractérise par des températures extrêmes et des précipitations très faibles. Les perspectives en matière de moyens d'existence ou sur le plan économique sont très limitées. Il n'existe aucun système bancaire formel. Les réfugiés sont ainsi fortement tributaires de l'aide humanitaire, notamment de l'assistance alimentaire.

1.2 Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

6. En décembre 2016, des membres de l'équipe de pays des Nations Unies se sont rendus en Algérie pour rencontrer le Gouvernement et examiner les dispositions qu'il avait prises en vue de l'accomplissement des ODD. Le Gouvernement a instauré six groupes de travail thématiques dont les attributions englobent l'ensemble des ODD. Bien qu'aucun de ces groupes ne se consacre directement à la sécurité alimentaire et à la nutrition, cette problématique a suscité de l'intérêt, comme indiqué ci-après.
7. Le PAM a pour objectif d'appuyer l'action menée par le Gouvernement pour atteindre les cibles de l'ODD 2. Le 2 juillet 2018, lors d'une rencontre d'une journée organisée conjointement par le PAM et l'Institut national d'études stratégiques globales, une réflexion

² On notera que les données ventilées relatives à la population de l'Algérie ne sont pas fournies car elle ne constitue pas la cible de l'assistance fournie par le PAM dans le pays.

³ Groupe de la Banque mondiale. *Algérie – Présentation*. Voir: <http://www.worldbank.org/fr/country/algeria/overview>.

⁴ Les données communiquées ne sont pas toujours ventilées par sexe et par âge.

⁵ Groupe de la Banque mondiale. *Algérie – Présentation*. Voir: <http://www.worldbank.org/fr/country/algeria/overview>.

a été engagée sur ce point. En cette occasion, le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement a présenté un rapport de synthèse sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Algérie; de son côté, le PAM a mis en relief plusieurs de ses domaines de compétence⁶. Des possibilités de collaboration avec le comité interministériel placé sous la tutelle du Ministère des affaires étrangères et responsable du suivi et de la coordination de l'action menée au titre des ODD, en synergie avec d'autres organismes des Nations Unies, ont été évoquées. Un directeur national pour le projet ODD a également été désigné. Le plan de travail de l'équipe de pays des Nations Unies pour 2018 et 2019 prévoit qu'un examen stratégique Faim zéro soit mené conjointement par le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Au moment de la publication du présent document, le cahier des charges de cet examen stratégique était encore à l'étude.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

8. Les réfugiés vivant dans les camps sont dépendants de l'assistance alimentaire d'origine extérieure pour subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels. Dans le cadre d'une mission d'évaluation de la sécurité alimentaire menée par le PAM en 2018, 94 pour cent des ménages de réfugiés ont indiqué que l'assistance d'origine extérieure constituait leur principale source de revenu; 17 pour cent d'entre eux n'en avaient aucune autre. Pour plus de 90 pour cent des ménages, les aliments de base proviennent de l'assistance alimentaire, de dons ou d'emprunts, c'est-à-dire de sources qui ne sont pas considérées comme pérennes⁷.
9. La même évaluation a fait apparaître qu'après des décennies de distribution de vivres, 63 pour cent des réfugiés vivant dans les camps présentaient une consommation alimentaire acceptable. Dans les ménages dirigés par un homme, il est plus fréquent que la consommation alimentaire des membres de la famille soit acceptable (65 pour cent des cas) que dans les ménages qui ont à leur tête une femme (57 pour cent). Par ailleurs, le pourcentage des ménages dirigés par une femme dont la consommation alimentaire est insuffisante (faible dans 3 pour cent des cas et limite dans 18 pour cent des cas) est plus élevé que celui qui est enregistré parmi les ménages dirigés par un homme (1 pour cent et 16 pour cent, respectivement). En tout, 4 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire insuffisante et 33 pour cent une consommation alimentaire tout juste suffisante, ce qui fait apparaître que 37 pour cent des ménages ont une consommation alimentaire inadéquate (faible ou limite). La diversité des produits alimentaires consommés est insuffisante et les apports en aliments nutritionnellement riches sont faibles. La diversité alimentaire est en recul: elle est faible pour 19 pour cent des ménages et moyenne pour 64 pour cent. Cette insuffisance de la diversité alimentaire est plus répandue parmi les ménages dirigés par une femme (28 pour cent) que parmi ceux qui ont à leur tête un homme (15 pour cent).
10. L'évaluation de la sécurité alimentaire a révélé que 12 pour cent des ménages vivant dans les camps étaient en situation de sécurité alimentaire, que 58 pour cent étaient vulnérables à l'insécurité alimentaire et que 30 pour cent étaient en situation d'insécurité alimentaire. Sur le total des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire, 47 pour cent se retrouveraient en situation d'insécurité alimentaire en cas de choc (comme une inondation), d'augmentation des prix ou de modification des modalités de prestation de l'assistance; on considère que seuls 11 pour cent d'entre eux seraient capables de faire face à un choc

⁶ Une synthèse du rapport présentant notamment les recommandations peut être consulté en français à l'adresse: <http://www.cread.dz/tmp/2018/07/JOURNEE-D'ETUDE-SUR-LA-SECURITE-ALIMENTAIRE-ET-NUTRITIONNELLE.pdf>.

⁷ PAM. 2018. *Food Security Assessment for Sahrawi Refugees*. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000103413/download/>.

mineur. L'évaluation recommande que des rations alimentaires soient fournies aux 30 pour cent de ménages en situation d'insécurité alimentaire et que l'on vienne en aide aux 58 pour cent de ménages qui sont vulnérables, soit en leur distribuant des rations alimentaires (47 pour cent d'entre eux), soit en leur prêtant d'autres formes d'assistance (11 pour cent), par exemple en leur proposant des activités génératrices de revenus complémentaires.

11. Les ménages dirigés par une femme sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire: 35,2 pour cent d'entre eux se trouvent en situation d'insécurité alimentaire, contre 27,8 pour cent des ménages dirigés par un homme. Seuls 7 pour cent des ménages dirigés par une femme sont en situation de sécurité alimentaire, contre 13,5 pour cent de ceux qui sont dirigés par un homme.
12. D'après les estimations issues de la dernière enquête nutritionnelle en date menée conjointement dans les camps par le PAM et le HCR⁸, le taux de malnutrition aiguë globale s'élèverait à 4,7 pour cent⁹ et le taux de prévalence du retard de croissance à 18,6 pour cent chez les enfants âgés de 6 à 59 mois. L'enquête a révélé que la malnutrition aiguë globale avait reculé depuis 2010 et que le taux de prévalence du retard de croissance était nettement inférieur à celui qui avait été enregistré en 2012. Dans un cas comme dans l'autre, il a été recommandé de continuer à assurer un suivi. En dépit des améliorations enregistrées, l'enquête a fait apparaître que l'état nutritionnel de la population des camps s'était globalement dégradé. Le taux de prévalence de l'anémie avait augmenté, touchant désormais 45,2 pour cent des femmes et des filles en âge de procréer et 37,8 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois, et le surpoids et l'obésité étaient aussi devenus des préoccupations de santé publique¹⁰. Le taux de prévalence global de la malnutrition parmi les filles et les femmes filles enceintes ou allaitantes était de 6,6 pour cent: 8,1 pour cent parmi les filles et les femmes enceintes et 4,5 pour cent parmi celles qui allaitaient.
13. D'après l'enquête nutritionnelle, l'augmentation de la prévalence de l'anémie depuis 2012 est partiellement imputable à une disponibilité insuffisante et à la faible consommation d'aliments riches en fer. Ces dernières années, la farine de blé et l'huile végétale enrichies n'ont pas été incluses dans les rations alimentaires générales, ce qui est susceptible d'avoir contribué à cette situation¹¹. Il a également été signalé que l'absorption du fer pendant le métabolisme pouvait être compromise par des coutumes telles que la consommation importante de thé avant et après les repas. Le pouvoir d'achat limité des ménages était pour sa part susceptible de constituer un obstacle à la consommation d'aliments riches en fer, comme la viande. Depuis septembre 2016, le PAM procède de nouveau à des achats d'huile végétale enrichie et il recense actuellement les fournisseurs locaux qui sont en mesure d'enrichir la farine de blé pour une utilisation dans le cadre de l'assistance humanitaire.
14. Les réfugiés adultes sont aujourd'hui exposés à un plus grand risque de contracter des maladies non transmissibles dues à l'alimentation. La prévalence du surpoids et de l'obésité parmi les filles et les femmes en âge de procréer est en nette augmentation et s'établit actuellement à 67 pour cent¹². L'enquête nutritionnelle de 2016 présente cette situation

⁸ HCR et PAM. *Joint Nutrition Survey*. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000104022/download/>.

⁹ Les taux de malnutrition aiguë globale dont il est fait état dans l'enquête nutritionnelle sont légèrement plus élevés pour les garçons.

¹⁰ On notera que l'enquête sur la nutrition n'a permis de recueillir de données liées à l'anémie qu'en ce qui concerne les femmes et les enfants. On ne dispose pas de données relatives à la malnutrition parmi les hommes.

¹¹ En raison de restrictions budgétaires, le PAM a accru la proportion de farine de blé qu'il achète localement. La farine de blé et l'huile végétale enrichies sont difficiles à obtenir localement, car la législation nationale n'impose pas l'enrichissement de ces produits.

¹² On ne dispose pas actuellement de données ventilées.

comme un défi en matière de santé publique et il sera nécessaire de réaliser d'autres études sur la question, incluant des analyses ventilées par sexe et par âge.

15. Il est nécessaire de sensibiliser la population des camps aux bonnes pratiques en matière de nutrition, s'agissant notamment de l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants. Des campagnes devraient cibler les hommes et les garçons, ainsi que les femmes et les filles en âge de procréer et les écoliers. Les conclusions et recommandations issues d'une analyse différenciée par sexe menée en janvier 2019 et de plusieurs études sur la nutrition ont fait apparaître que les disparités entre les sexes étaient susceptibles d'avoir des répercussions sur le comportement en matière de nutrition, ce qui se traduirait notamment par un taux élevé de prévalence de l'anémie parmi les filles et les femmes enceintes ou allaitantes.
16. Dans la population sahraouie, on considère les femmes et les hommes comme égaux et les deux sexes sont traités en toute équité. Néanmoins, la compréhension par le PAM de la manière dont les femmes et les hommes gèrent leurs rôles et responsabilités respectifs s'agissant de la sécurité alimentaire et de la nutrition du ménage est lacunaire. Il lui faut parfaire sa connaissance des facteurs d'insécurité alimentaire et d'anémie persistant dans la population des camps, ainsi que de leurs causes profondes, grâce à des données ventilées par sexe et par âge. Un certain nombre de difficultés subsistent qui devront être réglées pour que l'égalité femmes-hommes se concrétise vraiment et le PAM doit recueillir des éléments factuels, avec le concours de la communauté, qui montrent que l'inégalité de genre a des répercussions négatives en termes de sécurité alimentaire et de nutrition. La problématique femmes-hommes n'est pas encore systématiquement prise en compte dans les activités menées par le PAM et un regain d'efforts est nécessaire pour mettre en pratique la théorie de l'égalité de genre dans le cadre de l'exécution de programmes tenant compte de la problématique femmes-hommes. Les recommandations issues de l'analyse différenciée par sexe s'inspirent de plusieurs possibilités d'agir à cet égard, décrites dans le présent plan stratégique de pays provisoire (PSPP).
17. Les femmes et les filles exercent une forte influence dans la société sahraouie. Elles prennent part à la prise de décisions dans le ménage comme à l'échelon communautaire: les résultats du suivi post-distribution effectué en 2017 montrent que plus de 60 pour cent des femmes prennent toutes les décisions relatives à l'alimentation dans les ménages. Ce rôle est encouragé par les dirigeants sahraouis des camps. Sur les sites de distribution avancés, l'ensemble de l'assistance humanitaire est géré par les femmes par l'entremise de comités dans lesquels, en leur qualité de responsables de quartier (*jefas de barrio*), elles pèsent sur le ciblage de l'assistance alimentaire au plan local.
18. Les Sahraouis sont traditionnellement semi-nomades et leur alimentation repose principalement sur les produits carnés et laitiers. Dans les camps, la dépendance de l'assistance alimentaire a modifié les habitudes alimentaires de la population. Dans l'ensemble des cinq camps de réfugiés, l'accès aux produits frais et aux aliments riches en fer, ainsi que leur disponibilité, posent des problèmes. L'ignorance des bonnes pratiques nutritionnelles se traduit par une forte incidence de l'anémie et de la malnutrition (en particulier obésité et surpoids) et elle est susceptible de continuer d'exacerber cette situation. Le PAM s'emploiera à sensibiliser à la nutrition dans le cadre de l'ensemble de ses activités et mettra en relief la nécessité d'examiner la malnutrition dans une perspective multisectorielle, tout en cherchant à obtenir plus d'éléments d'information ventilés par sexe auprès de ses partenaires. On s'efforcera aussi de diversifier davantage encore l'assortiment alimentaire.
19. Les taux de fréquentation et de scolarisation enregistrés dans les maternelles et les établissements primaires sont légèrement supérieurs pour les filles. Ces taux sont élevés car l'éducation est encouragée dans la culture sahraouie. Au moyen du présent PSPP, le PAM

- pourra fournir des collations en milieu de matinée à 41 500 enfants (20 903 filles et 20 597 garçons) scolarisés. Toutefois, les collations actuellement distribuées ne se caractérisent pas par la diversité alimentaire et leur valeur nutritionnelle n'est pas optimale. Il est possible de faire des établissements primaires des lieux de sensibilisation des enfants à la nutrition. Les pratiques en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène dans les écoles doivent être contrôlées et améliorées à terme, principalement en raison du manque d'eau, d'installations d'entreposage et de cuisines.
20. Principale constatation à laquelle a conduit l'examen de l'alimentation scolaire, il est nécessaire de faire en sorte que celle-ci contribue davantage à l'amélioration de la nutrition. Au fil des ans, les enfants des camps se sont peu à peu détournés des collations distribuées en milieu de matinée; celles-ci doivent donc être mieux adaptées au contexte local. Le PAM recherche des solutions de substitution pour renforcer la dimension nutritionnelle du programme d'alimentation scolaire et le rendre plus conforme aux habitudes alimentaires des Sahraouis, tout en diversifiant les menus. À terme, une option pourrait consister à servir des repas chauds, mais d'autres possibilités pourraient être considérées, notamment des opportunités liées à la production locale de biscuits enrichis, à l'utilisation à titre pilote de l'alimentation scolaire utilisant la production locale, aux possibilités d'emploi et à d'autres nouvelles modalités, à l'établissement de liens entre alimentation scolaire et agriculture et, enfin, à l'utilisation des établissements scolaires comme bases de départ pour la modification du comportement en matière nutritionnelle. L'examen susmentionné rendra possible la création de synergies avec les activités axées sur la résilience et avec les autres parties prenantes actives dans le domaine de l'alimentation scolaire.
 21. La situation des réfugiés dans les camps, qui se prolonge, est caractérisée par des revenus et des perspectives économiques restreints. L'évaluation de la sécurité alimentaire réalisée en 2018 fait apparaître que 35 pour cent des ménages (36 pour cent des ménages dirigés par un homme et 39 pour cent des ménages dirigés par une femme) vivant dans les camps possèdent du bétail, certes mal adapté au climat désertique, mais que la rareté du fourrage à un coût abordable fait que nombre de têtes ne survivent pas et que la qualité et les quantités de viande et de lait sont insuffisantes. En outre, la rareté du fourrage a des répercussions négatives en termes d'apport en protéines animales dans les camps. Toutefois, la chèvre demeure un animal important sur le plan culturel, car la possession de petit bétail est perçue comme une stratégie appropriée pour être en mesure de faire face à d'éventuels chocs; de plus, dans l'immédiat, les chèvres sont une source de lait. Les difficultés susmentionnées rendent encore plus limitée qu'elle ne l'est déjà la diversité de l'alimentation des résidents des camps.
 22. Dans leur stratégie commune sur l'autonomie¹³, le PAM et le HCR prennent acte de ce que, pour devenir autonomes sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition, les réfugiés auront besoin de moyens d'existence plus solides. Le PAM met déjà en œuvre deux activités complémentaires d'appui aux moyens d'existence dans les camps: la production de fourrage vert au moyen d'une méthode de culture hydroponique, qui vise à diversifier l'assortiment alimentaire en accroissant la disponibilité du lait et de la viande, ainsi que la construction d'une ferme aquicole pour produire du poisson frais. D'autres activités sont à l'étude, qui nécessiteront un financement spécifique.
 23. Une nouvelle approche de la résilience offre des possibilités inédites de renforcer les moyens d'existence et de répondre aux préoccupations nutritionnelles, en collaboration avec les responsables sahraouis des camps, des organismes des Nations Unies, des

¹³ HCR, PAM. 2016. *Joint Strategy: Enhancing Self-reliance in Food Security and Nutrition in Protracted Refugee Situations*. Voir: <https://www.unhcr.org/5c3c6d584.pdf>.

organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations communautaires¹⁴. Cette nouvelle approche repose sur l'amélioration de l'accès aux produits frais locaux; pour ce faire, on appuie les systèmes de production agricole intégrés et novateurs aux niveaux local et institutionnel et on facilite la mise en place de structures de traitement et de distribution sous la forme de micro-entreprises. Il s'agit aussi d'apporter un appui à la population de réfugiés des camps et à ses institutions, non seulement en renforçant les capacités mais aussi en exploitant les complémentarités et en créant des synergies entre les secteurs qui contribuent à la lutte contre la malnutrition et l'anémie. Le perfectionnement des compétences locales dans les domaines connexes au moyen de partenariats avec des institutions techniques, des universités et le secteur privé algérien s'inscrit également dans cette nouvelle approche.

1.4 Priorités pour le pays

24. Le Ministère des affaires étrangères a établi un comité interministériel chargé de piloter la coordination et la mise en œuvre de l'action menée pour accomplir les ODD en Algérie. Une évaluation de l'exécution du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) a débuté à la fin de 2018, avec pour objectif de mieux l'aligner sur le Programme 2030. Le plan de travail de l'équipe de pays des Nations Unies pour 2018-2019 prévoit la réalisation d'un examen stratégique Faim Zéro par le PAM et la FAO. L'Algérie présentera les conclusions d'un examen national volontaire à la septième session du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisée sous les auspices du Conseil économique et social.
25. Les activités complémentaires d'appui aux moyens d'existence suscitent un intérêt croissant parmi les gestionnaires des camps sahraouis qui ont prévu des débats sur les interventions liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition, s'agissant notamment de la nouvelle approche de la résilience adoptée par le PAM. En février 2019, la ferme aquicole de N'Khaila a été inaugurée. On s'intéresse aussi à l'adoption d'une approche à dimension nutritionnelle de l'alimentation scolaire et à l'établissement de corrélations avec d'autres activités et partenaires.
26. Un plan stratégique sanitaire pour 2016-2020 a été élaboré sur la base des conclusions de l'enquête nutritionnelle menée en 2016 par le PAM et le HCR¹⁵. Les priorités qui y sont définies sont les suivantes: améliorer la qualité des services de prévention et des soins de santé élémentaires, prendre systématiquement en considération la problématique femmes-hommes dans le cadre de la prestation de services de santé et renforcer la coordination intersectorielle avec les prestataires de services de santé procréative. Des consultations sont actuellement menées dans les secteurs de l'éducation et de la coopération dans le but d'instaurer des synergies entre l'ensemble des activités menées, afin d'améliorer l'état nutritionnel des femmes, des hommes, des garçons et des filles. La nouvelle approche de la résilience adoptée par le PAM servira de référence pour la collaboration entre toutes les parties prenantes, sous la responsabilité des autorités locales.
27. Toutes les parties prenantes ont accueilli avec satisfaction les données probantes issues des évaluations récentes et s'emploient actuellement avec le PAM à mettre en pratique le ciblage communautaire au moyen de distributions générales de rations alimentaires, sur la base des données recueillies au moyen de l'évaluation de la sécurité alimentaire.

¹⁴ PAM. 2019. *Analyse & Opportunités pour une approche résilience commune*. https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000103633/download/?_ga=2.176249004.825212471.1554035820-135538408.1533046421.

¹⁵ HCR et PAM. 2016. *Joint assessment mission Algeria*. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000103522/download/>.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

28. Le PAM fournit une assistance alimentaire de base aux réfugiés sahraouis depuis 1986. Celle-ci prend la forme de distributions générales de vivres, d'interventions spécifiquement axées sur la nutrition et de distribution de collations en milieu de matinée dans les écoles primaires et maternelles. Depuis 2006, le PAM fournit une assistance alimentaire à 125 000 personnes: 66 000 femmes, 39 750 hommes, 10 000 filles et 9 250 garçons. Dans le présent PSPP, sur la base de l'évaluation de la sécurité alimentaire, ce chiffre a été porté à 133 672 personnes – à savoir la population des camps souffrant d'insécurité alimentaire et ceux que l'on estime être vulnérables face à l'insécurité alimentaire. Pour l'élaboration du présent PSPP, le PAM s'est appuyé sur une série d'évaluations, mentionnées plus haut pour nombre d'entre elles:
- mission d'évaluation conjointe et enquête nutritionnelle conjointe HCR-PAM (2016);
 - évaluation décentralisée des activités nutritionnelles menée par le PAM dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement pour 2012-2017 (2018);
 - évaluation de la sécurité alimentaire menée par le PAM (2018);
 - analyse des possibilités offertes d'adopter une nouvelle stratégie en matière de résilience (2019);
 - examen de l'alimentation scolaire (2019); et
 - analyse ventilée par sexe (2019).
29. L'évaluation décentralisée des activités nutritionnelles menée en 2018 a permis de conclure que la définition du rôle que le PAM était susceptible de jouer au titre de la nutrition gagnerait à être précisée¹⁶. Il a été recommandé que le PAM recentre son action en renforçant ses capacités internes et en réexaminant les stratégies et activités nutritionnelles qu'il exécutait, en collaboration avec les parties prenantes dans tous les secteurs concernés. Cette évaluation a également mis en relief la nécessité de communiquer davantage d'informations relatives aux divers aspects de la nutrition, s'agissant en particulier d'études portant sur l'anémie parmi les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants âgés de moins de 5 ans, et de recueillir, conjointement avec les parties prenantes, des données plus fournies tout en procédant à des analyses plus approfondies au moyen de mécanismes intersectoriels et en favorisant la complémentarité. Il est également ressorti de cette évaluation qu'il convenait de promouvoir de bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, ainsi que l'allaitement maternel. Sur la base des données recueillies par le PAM, tant au niveau institutionnel qu'en Algérie¹⁷, la nutrition devrait constituer un objectif de l'ensemble des activités prévues dans le présent PSPP, à commencer par la sensibilisation à la nutrition, une prise en considération accrue de la problématique femmes-hommes dans le cadre d'activités reposant sur l'utilisation d'aliments nutritifs, ainsi que le suivi et la gestion des données.
30. L'enquête nutritionnelle de 2016 a révélé une prévalence alarmante de l'anémie, en particulier parmi les filles et les femmes enceintes ou allaitantes. Cette prévalence empire malgré les efforts déployés pour lutter contre l'anémie, notamment au moyen de la

¹⁶ PAM. 2018. *Evaluation of the Nutrition Components of the Algeria PRRO 200301*. Voir: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-000099835/download/>.

¹⁷ PAM. 2018. *Rapport de synthèse de quatre évaluations d'impact de programmes du PAM concernant la nutrition dans le contexte de l'action humanitaire au Sahel*. Voir: <https://docs.wfp.org/api/documents/b5698cf6-51a9-4e5f-abe1-4c40e888458e/download/>.

distribution de micronutriments en poudre. Le rapport issu de l'enquête nutritionnelle en question contenait les recommandations suivantes: mieux sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de nutrition et analyser des pratiques et comportements en matière d'alimentation contribuant à l'anémie parmi les enfants et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes.

31. Le PAM a présenté plusieurs propositions d'expérimentation de l'utilisation de transferts de type monétaire pour faire face à l'insécurité alimentaire des réfugiés en Algérie¹⁸ et a organisé en 2018 une visite d'autres activités du PAM recourant aux transferts de type monétaire avec le partenaire local du Croissant-Rouge algérien, MLRS, dont le but était l'observation du rôle joué par les transferts de type monétaire dans les interventions humanitaires. Le PAM a proposé d'utiliser des bons pour compléter l'alimentation des filles et des femmes enceintes ou allaitantes, l'objectif étant d'améliorer leur accès à des produits alimentaires frais sur les marchés locaux afin de lutter contre la malnutrition et l'anémie. Au cours de la mise en œuvre de la phase expérimentale de ce projet, la population des camps des deux sexes et le personnel des centres sanitaires seront consultés dans le cadre de discussions de groupes thématiques de nature participative visant à rendre le projet aussi efficace et adapté que possible.
32. Les activités d'appui aux moyens d'existence dans les camps se concentrent sur l'acquisition de compétences et l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des hommes et des femmes, tout en offrant des opportunités aux jeunes. L'un des projets exécutés a pour objet la production de fourrage vert utilisant une technique hydroponique peu sophistiquée; un autre porte sur l'élevage de poissons dans une ferme aquicole récemment construite pour accroître la disponibilité de protéines animales. La production de fourrage a été transposée à une plus grande échelle, mais requiert un financement spécifique, tout comme la pisciculture au cours des deux prochaines années pour assurer l'autosuffisance de la ferme aquicole, qui sera également un centre de formation. La mise au point d'une approche de la résilience à dimension nutritionnelle et tenant compte de la problématique femmes-hommes permettra au PAM et à ses partenaires de renforcer les synergies entre toutes les interventions de nature complémentaire et de rechercher de nouvelles possibilités d'améliorer les moyens d'existence sur la base d'un terrain d'entente.
33. Sur la base des conclusions de l'examen de l'alimentation scolaire, le PAM élaborera et mettra en œuvre un programme d'alimentation scolaire à dimension nutritionnelle et tenant compte de la problématique femmes-hommes qui sera lié à d'autres activités axées sur la nutrition et les moyens d'existence, qui seront menées dans les communautés et dans les centres, et qui reposeront sur la promotion des systèmes alimentaires locaux et sur des arrangements institutionnels conclus avec les dirigeants des camps sahraouis.
34. En raison des difficultés rencontrées ces dernières années, qu'il s'agisse du financement ou de la chaîne d'approvisionnement, le PAM a eu recours à des stocks de vivres prépositionnés pendant trois mois, financés par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) et gérés par la Croix-Rouge espagnole, le Croissant-Rouge algérien et son partenaire MLRS, afin d'assurer la continuité des distributions de produits alimentaires de base. Un stock d'urgence a récemment été constitué par le Croissant-Rouge algérien et son partenaire MLRS pour contribuer à stabiliser la fourniture et la diversité de l'assortiment alimentaire distribué par le PAM. La distribution des produits alimentaires est placée sous la responsabilité globale du HCR, notamment la deuxième étape de l'acheminement de vivres jusqu'aux camps, mais la distribution de l'assortiment alimentaire

¹⁸ Malheureusement, les autorités locales n'ont pas donné leur accord pour que soient utilisés des transferts alimentaires et de type monétaire en guise de modalités hybrides en lieu et place des distributions générales de vivres.

de base est prise en charge par le Croissant-Rouge algérien et son partenaire MLRS, avec l'appui de l'Association espagnole de travailleurs et de techniciens sans frontières (*Asociación de Trabajadores y Técnicos sin Fronteras*). La responsabilité globale de l'acheminement des produits alimentaires jusqu'au site d'entrepôt humanitaire de Rabouni, assuré par des transporteurs privés sous contrat avec le Croissant-Rouge algérien, incombe au PAM.

2.2 Potentialités pour le PAM

35. Outre la prestation d'une assistance alimentaire de base, le PAM cherchera à diversifier ses activités d'assistance en fonction des besoins. La population dans les camps. Le PAM s'emploiera à lutter plus directement contre la malnutrition et l'anémie en procédant aux ajustements suivants:

- *Rations et assortiment alimentaire:* réduire la quantité de sucre dans l'assortiment alimentaire conformément aux normes de l'Organisation mondiale de la Santé et diminuer progressivement les quantités de céréales et de SuperCereal fournies, une fois que la distribution de farine de blé enrichie aura repris, pour faire face à la malnutrition et à l'anémie, tout en maintenant une diversité acceptable du régime alimentaire, les apports recommandés en kilocalories et les coûts d'ensemble actuels;
- *Réaménagement de l'activité axée sur l'alimentation scolaire:* il est nécessaire de repenser cette activité pour que l'alimentation scolaire soit davantage axée sur la nutrition et sur la problématique femmes-hommes et de mobiliser de plus en plus les établissements primaires afin qu'y soient menées des activités visant à sensibiliser la population des camps en ce qui concerne la nutrition et la dynamique des relations femmes-hommes, notamment grâce à la communication visant à transformer la société et les comportements, avec le concours des associations de parents d'élèves;
- *Réaménagement de l'activité axée sur la nutrition:* il est devenu nécessaire de repenser cette activité pour mieux lutter contre la malnutrition et l'anémie en tenant compte de nouvelles données factuelles. Les modifications apportées (insistance beaucoup plus marquée sur les changements de comportement et la sensibilisation, ainsi que sur la coordination intersectorielle des activités nutritionnelles) le seront petit à petit. Compte tenu de l'insuffisance des résultats concrets obtenus à ce jour, la composition de l'assortiment alimentaire a été modifiée et des aliments plus nutritifs ont été introduits;
- *Sensibilisation dans le domaine de la nutrition:* lancer des campagnes de sensibilisation à la valeur nutritionnelle des produits alimentaires spécialisés distribués par le PAM aux enfants et aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes dans les centres sanitaires, en veillant à ce que ces campagnes abordent les répercussions sur la nutrition des rôles assignés à chaque sexe et des relations entre femmes et hommes. Discussions de groupe et publications thématiques seront complétées par une série de programmes télévisés et radiodiffusés sur l'utilisation des vivres et la préparation de repas nutritifs pour améliorer l'état nutritionnel;
- *Promotion d'un comportement et de pratiques nutritionnels sains:* mener des activités de communication visant à transformer la société et les comportements, avec pour objectif de faire tomber les obstacles sociaux auxquels se heurtent les femmes, les filles, les garçons et les hommes, comme les habitudes culturelles et alimentaires.

- Transferts de type monétaire: utiliser les transferts de type monétaire (sous la forme de bons ou de bons électroniques) à l'intention des filles et des femmes enceintes ou allaitantes afin de réduire la prévalence de l'anémie en améliorant leur accès à des produits frais¹⁹, avec pour objectif d'accroître la diversité du régime alimentaire.
36. S'agissant de sa nouvelle approche de la résilience, le PAM continuera de dialoguer avec les autorités locales et les partenaires dans le cadre d'activités de renforcement des capacités institutionnelles et individuelles, à l'appui de projets novateurs visant à la création de moyens d'existence qui mobilisent de façon équitable les femmes et les hommes et leur bénéficient aux unes comme aux autres, sans oublier les jeunes, comme indiqué plus tôt. Ce volet de l'action du PAM viendra compléter la distribution de rations alimentaires dans le cadre des activités menées pour régler les problèmes liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition.
 37. Le PAM améliorera son suivi des distributions générales de vivres grâce à la mise en place d'un véritable ciblage communautaire, qui prendra systématiquement en compte les recommandations issues de l'évaluation de la sécurité alimentaire et les considérations liées au sexe et à l'âge. Il travaillera en collaboration avec des comités de voisinage et des dirigeants locaux (*jefas de barrio*) afin de recenser les personnes dans les camps qui souffrent d'insécurité alimentaire ou risquent d'en souffrir, et ceux qui participent à des activités d'appui aux moyens d'existence.
 38. Le PAM continuera de réfléchir à de nouvelles modalités pour fournir un appui technique au Gouvernement algérien dans les domaines de l'alimentation scolaire, de la sensibilisation à la nutrition, de la protection sociale et de l'appui aux petits exploitants agricoles algériens, en synergie avec d'autres organismes des Nations Unies. L'examen stratégique Faim zéro qui sera mené conjointement par le PAM et la FAO permettra de déterminer les possibilités offertes au PAM d'appuyer le Gouvernement aux fins de l'accomplissement des ODD.

2.3 Réorientations stratégiques

39. Le PAM assumera un rôle plus important dans le domaine de la nutrition et s'emploiera, avec ses partenaires, à améliorer la coordination intersectorielle à cet égard. Il veillera aussi à ce que les problèmes liés à la nutrition soient pris en compte dans l'ensemble de ses activités, l'objectif étant d'obtenir des résultats plus concrets, notamment en sensibilisant aux enjeux liés à la nutrition. Une nouvelle approche de la résilience appuiera le renforcement des capacités institutionnelles et individuelles grâce à la diversification des activités complémentaires d'appui aux moyens d'existence, et aboutira à de nouvelles synergies et à l'enrichissement mutuel s'agissant des activités menées par le PAM et par ses partenaires. L'assortiment alimentaire destiné aux distributions générales de vivres sera aussi nutritif et diversifié que possible. Les activités touchant l'alimentation scolaire auront une dimension nutritionnelle et prendront en compte la problématique femmes-hommes.
40. Les données déjà obtenues au moyen d'évaluations ont servi de base à l'élaboration des programmes et à la prise de décisions, à un degré jamais atteint dans le cadre de la présente opération. Des renseignements supplémentaires seront obtenus pendant la phase de mise en œuvre du présent PSPP à mesure que des études spécifiquement axées sur la nutrition, incorporant des analyses ventilées par sexe et par âge, seront menées dans le but de mieux cerner les vecteurs de la malnutrition et de l'anémie. Les données ainsi recueillies permettront de procéder à des ajustements et à des améliorations du présent PSPP.

¹⁹ La quantité de produits frais distribués par les partenaires a diminué, la moyenne mensuelle par personne étant passée de 3 kilogrammes à 1,5 kilogramme, faute de financements suffisants.

41. Les enseignements tirés des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements faciliteront la compréhension des causes sous-jacentes de la malnutrition ainsi que des habitudes culturelles qui contribuent à l'anémie et au surpoids. La communication visant à faire évoluer la société et les comportements facilitera aussi la diversification du régime alimentaire grâce à l'éducation et à la sensibilisation à la nutrition, à des campagnes spécifiquement adaptées et à des activités ciblées innovantes.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

42. Les objectifs stratégiques du présent PSPP sont les suivants: d'ici à 2022, continuer à fournir une assistance alimentaire aux réfugiés sahraouis dans les camps à proximité de Tindouf pour contribuer à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (effet direct stratégique 1) et améliorer leur état nutritionnel (effet direct stratégique 2).
43. Au titre du présent PSPP, le PAM aidera à améliorer l'état nutritionnel des réfugiés au moyen d'activités ayant une dimension nutritionnelle et prenant en compte la problématique femmes-hommes. Il continuera aussi à lutter contre la malnutrition et la prévalence élevée de l'anémie parmi les filles et les femmes enceintes ou allaitantes. De nouvelles activités complémentaires d'appui aux moyens d'existence contribueront à accroître les perspectives de subsistance des femmes et des hommes, en offrant également des possibilités aux jeunes.
44. Le PAM prendra systématiquement en compte la problématique femmes-hommes dans toutes ses activités d'assistance alimentaire, notamment en ventilant les données par sexe et par âge; en réalisant des analyses ventilées par sexe pour éclairer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des activités, l'objectif étant de répondre aux besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons en matière de sécurité alimentaire et de nutrition; en exécutant des activités qui favorisent l'égalité de genre et l'autonomisation de femmes, nécessaires pour que des progrès pérennes soient accomplis sur la voie de la réalisation de l'ODD 2.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les réfugiés sahraouis en situation d'insécurité alimentaire ciblés qui vivent dans les camps se trouvant à proximité de Tindouf sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année

45. Les activités menées au titre de cet effet direct stratégique viseront à satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels essentiels des plus vulnérables des résidents des camps et à renforcer leurs moyens d'existence. Cet effet direct stratégique contribuera à la réalisation de la cible 1 de l'ODD 2: chacun a accès à la nourriture.

Domaine d'action privilégié

46. Le domaine d'action privilégié associé à cet effet direct stratégique est l'intervention face à une crise.

Produits escomptés

47. Quatre produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les camps de réfugiés reçoivent des transferts alimentaires qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.

- Les élèves des écoles maternelles et des établissements primaires et de niveau intermédiaire reçoivent des transferts alimentaires les jours où ils viennent en classe.
- La population ciblée bénéficie d'activités appropriées de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et est mieux sensibilisée aux bonnes pratiques en matière de nutrition, de préparation des aliments et d'utilisation de la nourriture.
- La population ciblée bénéficie d'activités diversifiées de renforcement des capacités et d'appui aux moyens d'existence qui renforcent ses compétences et améliorent sa sécurité alimentaire et sa nutrition, au moyen d'une nouvelle approche de la résilience.

Activités essentielles

Activité 1: Assurer des distributions générales de vivres aux réfugiés en situation d'insécurité alimentaire ciblés dans les camps à proximité de Tindouf

48. Le PAM continuera de fournir aux ménages ciblés dans les camps un assortiment alimentaire diversifié (contenant neuf types d'aliments de base différents, notamment plusieurs types de céréales et au moins deux types de légumes secs lorsque ce sera possible); à cet effet, il sera procédé chaque mois à des distributions générales de vivres. D'autres organismes humanitaires tels qu'Oxfam et la Croix-Rouge espagnole fourniront des fruits et des légumes frais; de son côté, le PAM mettra davantage l'accent sur le renforcement de la résilience pour accroître l'accès aux produits frais. La composition de l'assortiment alimentaire a été revue compte tenu de la nécessité de lutter plus efficacement contre la malnutrition et l'anémie et répondra aux principaux besoins en micronutriments des bénéficiaires.
49. Les distributions générales de vivres seront organisées et menées conformément à l'engagement pris par le PAM de protéger les personnes vulnérables, d'agir de façon responsable et transparente vis-à-vis des populations touchées et de promouvoir l'égalité femmes-hommes, au moyen de consultations régulières et inclusives menées auprès des personnes concernées, de la diffusion d'informations et de la mise en place de mécanismes de dépôt de plaintes et de commentaires en retour qui soient accessibles en toute sûreté. Le personnel, les partenaires coopérants et les sous-traitants recevront une formation aux principes de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Les distributions générales de vivres seront assurées sur la base d'analyses par sexe et par âge menées en fonction du ciblage communautaire. Des messages clairs sur la nutrition seront communiqués dans le cadre de campagnes de sensibilisation tenant compte de la problématique femmes-hommes, diffusées à la télévision ou menées dans les médias sociaux.

Activité 2: Fournir une alimentation scolaire tenant compte de la dimension nutritionnelle

50. Le PAM continuera à fournir des collations en milieu de matinée aux enfants des écoles primaires et maternelles, sous la forme d'un verre de lait et de biscuits à haute teneur énergétique ou de biscuits enrichis fabriqués localement. Les conclusions et recommandations issues de l'examen de l'alimentation scolaire de 2019 permettront d'améliorer la mise en œuvre de cette activité et de s'assurer qu'elle contribue davantage à subvenir aux besoins des enfants. Les changements apportés le seront en synergie avec l'ensemble des activités menées dans le cadre du présent PSPP, par exemple celles qui sont axées sur les moyens d'existence et la nutrition. Les synergies seront renforcées grâce à l'accent mis sur la sensibilisation à la nutrition dans l'optique de la problématique femmes-hommes, les établissements scolaires étant mobilisés à cette fin, et dans cet esprit le PAM nouera de nouveaux partenariats avec des médias, des ONG et les autorités locales. Les conclusions et recommandations issues de l'analyse par sexe seront reflétées dans cette activité, ce qui facilitera le dialogue avec les divers groupes de population impliqués dans

les activités liées à l'alimentation scolaire, en s'appuyant sur des données factuelles, sur une base équitable et avec efficacité. Le PAM continuera d'appuyer la rénovation des établissements scolaires en partenariat avec d'autres acteurs du secteur de l'éducation, ainsi que l'amélioration de l'approvisionnement en eau de ces établissements.

Activité 3: Fournir aux réfugiés des perspectives complémentaires en matière de moyens d'existence, dont bénéficient équitablement les femmes et les hommes

51. L'appui aux moyens d'existence profite en premier lieu aux femmes et aux hommes qui vivent dans les camps et sont vulnérables face à l'insécurité alimentaire et exclus des distributions générales de vivres. Il arrive aussi qu'il cible les jeunes et les oriente vers des activités adaptées. Le PAM renforcera les capacités des institutions et des individus de prendre part à des activités complémentaires d'appui aux moyens d'existence qui améliorent l'accès à une alimentation diversifiée et nutritive.
52. Le PAM a examiné dans le détail plusieurs pistes pour le renforcement de la résilience, en prenant en compte l'expérience passée et les perspectives d'avenir. Cette analyse a fait apparaître plusieurs convergences pour une approche commune. Cette nouvelle approche contribuera à l'instauration de complémentarités et de synergies à l'échelle de l'ensemble des activités qui seront menées au titre du présent PSPP, en particulier celles qui auront trait à l'alimentation scolaire et comporteront une dimension nutritionnelle, ainsi qu'avec l'action menée par les autres parties prenantes. L'objectif est de mettre à la disposition de l'ensemble des réfugiés une alimentation plus diversifiée afin d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition. Avec la participation des communautés et en collaboration avec les autres parties prenantes, le PAM réfléchira à la meilleure manière d'offrir de nouvelles perspectives de subsistance sur une base équitable aux hommes et aux femmes, et notamment aux jeunes, grâce à des projets axés sur la création de revenus et le renforcement des capacités.
53. Au centre national de N'Khaila²⁰, où sont menées des recherches sur l'agriculture en milieu aride, le PAM travaillera de concert avec les partenaires locaux du développement économique pour accroître la production de la ferme aquicole²¹, en apportant ses compétences et son appui techniques. La ferme en question sera un centre de formation pour les femmes, les hommes et les jeunes, où l'initiative privée sera encouragée aux fins de la mise en place de petites exploitations de pisciculture au niveau des ménages et des communautés et sous la forme de coopératives. Plus généralement, le centre servira d'écosystème expérimental pour la pisciculture, la production de volailles et d'œufs, la culture maraîchère et la production de lait et de viande de camélidés.
54. Le PAM appuiera le développement du projet de production de fourrage vert destiné aux animaux en fournissant davantage d'unités hydroponiques aux ménages, aux communautés et aux institutions, notamment les établissements scolaires. En parallèle, il appuiera la production d'engrais organiques pour les cultures pratiquées par les ménages, comme les cultures maraîchères.
55. Un projet consacré à l'amélioration des techniques locales d'élevage de chèvres et d'autres animaux sera une source d'appui et de contribution techniques en vue du renforcement des compétences locales. Cette activité sera mise en œuvre en exploitant les compétences des instituts techniques algériens et étrangers, comme l'Université de Blida. Les discussions actuelles qui portent sur la nouvelle approche de la résilience devraient donner naissance à

²⁰ Pour plus d'information sur N'Khaila (en espagnol), voir: <https://cerai.org/una-produccion-piloto-de-zanahoria-y-remolacha-en-los-campamentos-saharais-logra-excelentes-resultados/>.

²¹ La ferme aquicole a été construite, mais des ressources financières seront nécessaires pour en assurer la gestion.

d'autres propositions de projet, qui auront peut-être pour effet de développer encore les activités du PAM portant sur les moyens d'existence.

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2022, l'état nutritionnel des réfugiés sahraouis ciblés vivant dans les camps situés à proximité de Tindouf s'améliore

56. Le PAM luttera contre la malnutrition aiguë modérée, la malnutrition chronique et l'anémie grâce à des programmes de prévention et de traitement spécifiquement adaptés, conformes aux normes et protocoles en vigueur. Les modalités de cette lutte contre la malnutrition et l'anémie sont susceptibles d'évoluer car on possède désormais une compréhension plus claire de l'influence de l'inégalité de genre sur les rôles, relations et responsabilités liés à la nutrition. Ce travail sera entrepris en collaboration avec tous les partenaires locaux. L'effet direct stratégique 2 contribuera à la réalisation de la cible 2 de l'ODD 2: personne ne souffre de malnutrition.

Domaine d'action privilégié

57. Le domaine d'action privilégié correspondant à cet effet direct stratégique est l'intervention face à une crise.

Produits escomptés

58. Quatre produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les filles et les femmes enceintes ou allaitantes vivant dans les camps reçoivent des transferts de type monétaire pour prévenir la malnutrition aiguë modérée et l'anémie.
 - Les filles et les femmes enceintes ou allaitantes vivant dans les camps et les enfants âgés de 6 à 59 mois reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et des suppléments alimentaires permettant de traiter la malnutrition aiguë modérée et l'anémie.
 - Les personnes ciblées bénéficient d'activités appropriées de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui ont pour effet de diversifier leur régime alimentaire.
 - Les personnes ciblées bénéficient d'activités diversifiées de renforcement des capacités, qui leur permettent de perfectionner leurs compétences et améliorent leur sécurité alimentaire et leur nutrition.

Activité essentielle

Activité 4: Fournir aux enfants âgés de 6 à 59 mois ainsi qu'aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes une assistance axée sur le traitement et la prévention de la malnutrition aiguë modérée

59. En coopération avec les centres sanitaires, le PAM fournira des aliments nutritifs spécialisés dans le cadre d'un programme de supplémentation alimentaire généralisée destiné aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes et aux enfants âgés de 6 à 59 mois ciblés. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée sera pris en charge conjointement par le Croissant-Rouge algérien, le HCR et l'autorité sanitaire locale.
60. Durant l'exécution du présent PSPP, des recherches seront menées pour déterminer et comprendre les facteurs qui expliquent les taux élevés d'anémie et d'obésité enregistrés. Sur la base des conclusions de ces recherches, le PAM mettra au point des messages et des activités visant à faire évoluer la société et les comportements, dans le but de lutter contre les habitudes alimentaires nuisibles, l'objectif étant de réduire la prévalence de l'anémie parmi les enfants âgés de moins de 5 ans et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et de lutter contre l'obésité et le surpoids.

61. Le PAM continuera d'assurer aux agents sanitaires et aux partenaires une formation aux enjeux nutritionnels et à sensibiliser les agents de santé sur des questions telles que la dénutrition et la surnutrition, l'anémie, le diabète et l'obésité.
62. Le PAM souhaite expérimenter l'utilisation de bons pour donner aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes accès à des produits alimentaires frais issus de marchés locaux. Ces bons seront valides pour l'achat d'un certain nombre de légumes, fruits, produits carnés et produits à base de poissons riches en fer et en vitamines, dont la liste sera spécifiée. Ce projet devrait avoir une incidence sur la diversification des régimes alimentaires de la population ciblée (activité axée sur la nutrition) et contribuer à réduire la prévalence de l'anémie en satisfaisant les besoins énergétiques et en micronutriments associés à une grossesse saine.

3.3 Stratégie en matière de transition et de retrait

63. Il ne sera possible de mettre fin progressivement à l'assistance humanitaire dans les camps que si une solution durable est trouvée à la situation. Une fois qu'un règlement se concrétisera, le PAM ajustera en conséquence sa stratégie et ses ressources en coordination avec d'autres organismes des Nations Unies.
64. Pour faciliter une transition réussie vers l'amélioration des régimes alimentaires dans les camps, dans le cadre de l'exécution du présent PSPP, le PAM s'emploiera à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition au moyen de l'enrichissement des aliments; appliquera une approche cohérente de la nutrition dans toutes ses activités; renforcera les capacités locales d'évaluation de la vulnérabilité, de collecte de données et d'élaboration d'éléments factuels; mettra au point des interventions axées sur la communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui contribueront à l'obtention des résultats escomptés en matière de nutrition, d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes.
65. De plus, le PAM redoublera d'efforts pour garantir la pérennité de ses activités complémentaires. Désormais, les unités de production hydroponique de fourrage frais que les ménages ont reçus au stade pilote et pendant la phase de transposition à plus grande échelle appartiennent aux ménages bénéficiaires qui en assurent directement le fonctionnement. L'exploitation d'aquaculture devrait être gérée localement et devenir entièrement autonome au cours des deux prochaines années, dès la fin de la phase initiale d'exploitation et sous réserve de la disponibilité de financements suffisants à cet effet. L'offre plus importante de poisson au profit des populations locales et des organisations internationales qui peuvent acheter la production pour leurs programmes d'assistance alimentaire devrait contribuer à assurer la viabilité de l'exploitation. En outre, il est probable que des initiatives privées conduisent à l'établissement d'exploitations aquacoles plus petites, la première exploitation servant de centre de formation à l'appui du développement de l'aquaculture.
66. Tout au long de l'exécution du présent PSPP, outre l'assistance alimentaire à vocation humanitaire dans les camps, le Bureau du PAM en Algérie continuera de dialoguer avec le Gouvernement et les partenaires aux fins de l'accomplissement de l'ODD 2.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

67. On estime que la population de réfugiés vivant dans les camps à proximité de Tindouf est constituée à 49 pour cent de femmes et de filles et à 51 pour cent d'hommes et de garçons: les enfants âgés de moins de 17 ans constituent 38 pour cent de cette population, les femmes adultes 30 pour cent et les hommes adultes 32 pour cent. Les camps dont la superficie est la plus vaste sont ceux de Smara et de Laayoune, avec chacun 29 pour cent

- de la population des camps. Viennent ensuite Aousserd (21 pour cent), Dakhla (11 pour cent) et Boujdour (10 pour cent).
68. L'évaluation de la sécurité alimentaire menée en 2018 dans les cinq camps a permis d'établir que 12 pour cent des ménages étaient en situation de sécurité alimentaire, que 58 pour cent étaient vulnérables à l'insécurité alimentaire et que 30 pour cent étaient en situation d'insécurité alimentaire. Parmi les ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire, 11 pour cent sont classés dans la catégorie "les moins vulnérables", 14 pour cent dans la catégorie "peu vulnérables", 18 pour cent dans la catégorie "modérément vulnérables" et 15 pour cent dans la catégorie "les plus vulnérables". Parmi ceux qui sont vulnérables à l'insécurité alimentaire, seuls ceux qui rentrent dans la catégorie "les moins vulnérables" seraient en mesure de faire face à un choc; les 47 pour cent restants se retrouveraient en situation d'insécurité alimentaire en cas de choc.
 69. À compter de juillet 2019, le PAM fournira une assistance alimentaire à 133 672 personnes. Ces personnes sont, pour 52 080 d'entre elles, en situation d'insécurité alimentaire et pour 81 592 d'entre elles exposées à un risque considérable de se trouver dans cette situation en raison de capacités de survie limitées. On estime que ceux qui relèvent des catégories "peu vulnérables", "modérément vulnérables" et "les plus vulnérables" ne seraient pas en mesure de faire face à un choc sans assistance humanitaire extérieure²². On estime que 11 pour cent des ménages (19 096 personnes) "les moins vulnérables" qu'on considère en mesure d'utiliser des stratégies de survie et de faire face aux chocs pourront, sur une base volontaire, prendre part à des activités de renforcement des moyens d'existence, aux côtés d'autres ménages, la priorité étant donnée aux femmes et aux jeunes afin de remédier aux inégalités liées au sexe et à l'âge.
 70. Conformément à l'engagement pris par le PAM de privilégier la dimension humaine au stade de l'élaboration des programmes, de leur mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation, il a été tenu compte, lors de l'élaboration du présent PSPP, des consultations menées avec les autorités locales et des commentaires en retour des bénéficiaires des deux sexes, obtenus grâce à un suivi régulier.
 71. Le PAM tiendra compte de la problématique femmes-hommes dans l'ensemble des activités qu'il mènera tout au long de l'exécution du présent PSPP; il s'en remettra davantage que par le passé aux analyses par sexe et aux évaluations de la protection, qui permettront ensuite d'appliquer le concept "ne pas nuire" à des activités visant à réduire les risques auxquels tout un chacun pourrait être exposé. La responsabilité à l'égard des populations touchées sera assurée grâce à des consultations plus nombreuses, menées localement, et à l'utilisation d'autres mécanismes pour les commentaires en retour, l'objectif étant en particulier d'obtenir que les femmes et les filles expriment leur opinion. Le PAM considérera comme une priorité la formation de ses employés et du personnel de ses partenaires aux tenants et aboutissants du concept dit "ne pas nuire" et à l'importance de l'analyse par sexe aux stades de l'élaboration et de l'exécution des programmes.
 72. Jusqu'à plus ample informé, tous les enfants inscrits dans les écoles primaires et maternelles des camps de réfugiés recevront une collation en milieu de matinée.
 73. Pour prévenir la malnutrition, le PAM viendra en aide à 8 000 filles et femmes enceintes ou allaitantes exposées à un risque d'anémie. À cet effet, il conduira un programme de distribution de bons électroniques, facilitera l'échange de connaissances et mènera des activités de sensibilisation. On établira le contact avec les filles et les femmes enceintes ou

²² Les recommandations formulées dans l'évaluation de la sécurité alimentaire l'ont été à un moment où un programme d'assistance alimentaire était en cours d'exécution.

allaitantes par l'entremise des centres sanitaires, et l'intervention pilote en question leur permettra d'avoir un meilleur accès à des produits alimentaires frais sur les marchés locaux, l'objectif étant de réduire le taux de prévalence élevé de l'anémie. Le PAM assurera un traitement de la malnutrition aiguë modérée dont bénéficieront 400 enfants âgés de 6 à 59 mois et 600 filles et femmes enceintes ou allaitantes, au moyen d'aliments nutritifs. Tous les réfugiés seront des bénéficiaires indirects des activités menées, qui auront pour effet de renforcer les capacités de l'entité sanitaire locale.

74. Les activités complémentaires d'appui aux moyens d'existence qui sont prévues dans le présent PSPP ont été conçues de manière à bénéficier à 12 000 personnes (dont 75 pour cent de femmes), directement (2 000 personnes) ou indirectement (10 000 personnes). Leurs capacités seront renforcées grâce à l'introduction de la pisciculture, de la culture hydroponique, de l'élevage de caprins et d'autres initiatives novatrices. La priorité sera accordée aux jeunes.

Effet direct stratégique	Activité	Filles	Garçons	Femmes	Hommes	Total
1	1	38 899	35 958	42 240	16 575	133 672
	2	20 903	20 597	-	-	41 500
	3	-	-			
2	4	185	215	8 600	-	9 000
Total (hors chevauchement)		38 899	35 958	42 240	16 575	133 672

* On considère que les filles et les garçons sont des bénéficiaires jusqu'à l'âge de 18 ans révolus.

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

	Effet direct stratégique 1			Effet direct stratégique 2		
	Activité 1: distribution générale de vivres	Activité 2: alimentation scolaire	Activité 3: moyens d'existence	Activité 4: prévention de la malnutrition	Activité 4: traitement de la malnutrition	
	Réfugiés	Écoliers	Réfugiés	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Enfants âgés de 6 à 59 mois
	Produits alimentaires	Produits alimentaires	s.o.	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires
Céréales	350*					
Légumes secs	67					
Huile végétale	31				20	
Sucre	25					
SuperCereal	67					

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ						
	Effet direct stratégique 1			Effet direct stratégique 2		
	Activité 1: distribution générale de vivres	Activité 2: alimentation scolaire	Activité 3: moyens d'existence	Activité 4: prévention de la malnutrition	Activité 4: traitement de la malnutrition	
	Réfugiés	Écoliers	Réfugiés	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Enfants âgés de 6 à 59 mois
	Produits alimentaires	Produits alimentaires	s.o.	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires
SuperCereal avec sucre					200	
Lait écrémé en poudre		80				
Biscuits à haute teneur énergétique		50				
PlumpySup						100
Transferts de type monétaire (dollars/ personne/jour)				0,36		
Total kcal/jour	2 117	468		233	964	989
% kcal d'origine protéique	12	8			16	10
Nombre de jours d'alimentation	1 096	612			1 096	1 096

* Le PAM continuera de fournir 400 grammes de céréales et 33 grammes de SuperCereal dans les rations destinées aux distributions générales de vivres jusqu'à ce que la farine de blé enrichie ou des aliments complémentaires soient disponibles.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	51 277	12 474 859
Légumes secs	9 816	4 623 243
Huiles et matières grasses	4 555	4 440 922
Aliments composés et mélanges	11 261	5 797 175
Autres	5 694	6 348 521
Total (produits alimentaires)	82 603	33 684 720
Transferts de type monétaire		3 156 480
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	82 603	36 841 200

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

75. Le dialogue engagé par le PAM avec le Gouvernement algérien au sujet de l'ODD 2 pourrait se traduire par de nouvelles possibilités offertes de coopération Sud-Sud avec le Centre d'excellence pour la lutte contre la faim établi au Brésil, s'agissant de l'alimentation scolaire, et avec le Centre d'excellence établi en Chine, s'agissant des petits exploitants agricoles et de l'agriculture en milieu semi-aride. Le Croissant-Rouge algérien et le PAM pourraient également échanger des données d'expérience en matière d'assistance humanitaire, avec pour objectif le renforcement des capacités institutionnelles. Le PAM poursuivra les délibérations portant sur les possibilités de coopération aux titres suivants: ciblage des programmes sociaux, base de données centralisées et plateformes communes, ou encore analyse et cartographie de la vulnérabilité et initiatives visant à relier les petits exploitants aux marchés.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

76. Le PAM s'emploiera à acheter de la farine de blé enrichie auprès de producteurs locaux ciblés, davantage en mesure de contribuer à la lutte contre l'anémie. Le rapport coût-efficacité et les délais d'exécution seront pris en compte lors de la prise de décisions concernant les achats. Un suivi régulier de la chaîne d'approvisionnement permettra de détecter rapidement toute pénurie de produits frais, de manière à déclencher le recours aux bons.
77. Les produits alimentaires importés seront acheminés jusqu'au port d'Oran, puis transportés par route. Le Gouvernement a chargé le Croissant-Rouge algérien de réceptionner les vivres en provenance du PAM, de procéder aux formalités douanières et de transporter les vivres jusqu'au point de livraison avancé de Rabouni, à 1 700 kilomètres du port.
78. Le PAM est responsable de l'acheminement des vivres achetés localement jusqu'au point de livraison avancé, en utilisant des transporteurs commerciaux. Il supervise tous les aspects de la chaîne logistique, assure le suivi de l'action menée par le Croissant-Rouge algérien, coordonne les activités exécutées et apporte un appui technique à Alger et à Oran lorsque c'est nécessaire, notamment en facilitant l'exécution des procédures nécessaires pour le chargement des vivres à Oran et leur livraison à Rabouni dans les délais voulus.
79. Sur le site d'entreposage humanitaire de Rabouni, le PAM et le Croissant-Rouge algérien contrôlent l'arrivée et l'expédition des vivres. Pour ce faire, ils se rendent fréquemment sur place, proposent des conseils pour la manipulation et l'entreposage des vivres et veillent à ce que ceux-ci fassent l'objet d'un suivi approprié et que les informations voulues soient communiquées.
80. Le Croissant-Rouge algérien et son partenaire MLRS, avec l'appui de l'Association espagnole des travailleurs et techniciens sans frontières, sont chargés de la deuxième étape du transport, du site d'entreposage de Rabouni aux points de distribution finals, aux écoles et aux structures sanitaires. La distribution des vivres est assurée par les partenaires du Croissant-Rouge algérien. Le HCR participe aussi au suivi des interventions appuyées par une aide alimentaire conjointement avec le PAM.
81. L'Association espagnole des travailleurs et techniciens sans frontières gère un atelier d'entretien de véhicules et plusieurs camions pour la deuxième étape du transport, grâce à des ressources financières fournies par l'Agence espagnole pour la coopération au développement international et d'autres donateurs. L'Association espagnole des travailleurs et techniciens sans frontières organise la distribution secondaire. Le Croissant-Rouge algérien et la Croix-Rouge espagnole maintiennent un stock prépositionné de vivres représentant trois mois d'approvisionnement, utilisé pour limiter le risque de diminutions de rations susceptibles d'être provoquées par l'arrivée tardive de vivres.

82. MLRS livre des biscuits à haute teneur énergétique et du lait à des installations d'entreposage désignées à cet effet dans les camps, qui sont gérées par le personnel chargé de l'éducation dans les camps. Les stocks de biscuits à haute teneur énergétique et de lait des établissements scolaires sont reconstitués chaque semaine par MLRS, tandis que les articles destinés aux interventions nutritionnelles sont livrés directement aux structures sanitaires.
83. Le mouvement des articles alimentaires est suivi au moyen du Système d'appui à la gestion logistique du PAM, qui consigne un certain nombre de données depuis le moment où les vivres parviennent au port d'Oran jusqu'à celui où ils sont réceptionnés dans l'entrepôt de Rabouni.
84. Le PAM continuera d'apporter un appui à la remise en état et à l'augmentation de la superficie des entrepôts, selon que de besoin et lorsque ce sera possible d'un point de vue pratique.

4.4 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

85. La structure organisationnelle du bureau de pays a été révisée et on a étoffé sa capacité d'inclure une dimension nutritionnelle dans toutes ses activités, de mettre en œuvre la nouvelle approche de la résilience et de favoriser le renforcement des capacités institutionnelles et individuelles au moyen d'activités axées sur les moyens d'existence.

4.5 Partenariats

86. La Direction générale des relations multilatérales du Ministère des affaires étrangères est la principale interlocutrice du PAM, du HCR et du Fond des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au sein du Gouvernement hôte s'agissant des questions liées aux activités humanitaires menées à l'appui des réfugiés. Par l'entremise de son Ministère des affaires étrangères, le Gouvernement algérien a désigné le Croissant-Rouge algérien organisme d'exécution pour l'ensemble des programmes d'assistance humanitaire destinés aux réfugiés. Un mémorandum d'accord entre le Gouvernement et le PAM définit leurs rôles et responsabilités respectifs. En outre, un accord tripartite entre le Croissant-Rouge algérien, le HCR et le PAM définit les responsabilités respectives de chacune de ces entités. Le Croissant-Rouge algérien communique des informations sur les mouvements, la distribution et l'utilisation faite des vivres fournis par le PAM en utilisant les modèles d'établissement de rapport mis au point par le PAM et le HCR. Un contrat opérationnel entre le PAM et le Croissant-Rouge algérien précise les détails de nature budgétaire. Le PAM prend en charge l'ensemble des dépenses portuaires, d'entreposage et de transport afférentes à l'acheminement des marchandises jusqu'aux installations d'entreposage de Rabouni.
87. Le PAM entretient des partenariats de travail solides avec le Croissant-Rouge algérien et son partenaire MLRS. Ce dernier est le partenaire d'exécution du Croissant-Rouge algérien sur le terrain, responsable de la gestion des entrepôts, de l'organisation des transports et de la distribution des vivres dans 116 points de distribution, structures sanitaires et écoles dans les camps. Le HCR, le Croissant-Rouge algérien et MLRS participent à des réunions de coordination mensuelles tenues à Alger et à Tindouf. La réunion tenue à Alger par la cellule de coordination est organisée par le PAM et celle qui se tient à Tindouf et porte principalement sur la sécurité alimentaire est coprésidée par le PAM et le Croissant-Rouge algérien par l'entremise de son partenaire MLRS. Le PAM continuera d'appuyer la stabilisation de la filière d'approvisionnement en utilisant les stocks prépositionnés de vivres gérés par le Croissant-Rouge algérien, la Croix-Rouge espagnole et MLRS. La deuxième étape du transport est assurée par le Croissant-Rouge algérien et son partenaire MLRS, avec l'appui de l'Association espagnole des travailleurs et techniciens sans frontières. Dans toute la mesure possible, le PAM s'efforcera d'engager le dialogue avec des groupes

de femmes, comme par exemple avec l'union nationale des femmes sahraouies, et plusieurs groupes de jeunes.

88. Le *Comitato Italiano per lo Sviluppo dei Popoli* est partenaire du PAM depuis 2012; il l'était initialement au titre du suivi assuré par une tierce partie. Depuis 2016, ce partenariat inclut la production d'émissions télévisées qui sensibilisent aux méthodes de cuisson et d'utilisation de l'assortiment alimentaire fourni par le PAM.
89. Le PAM œuvrera avec ses partenaires au renforcement de la coordination des activités menées en matière de nutrition dans d'autres secteurs tels que l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène, l'éducation et la santé. Il cherchera à nouer de nouveaux partenariats pour sensibiliser aux enjeux liés à la nutrition et à l'utilisation des vivres.
90. Les autres partenaires de premier plan du PAM incluent Oxfam (projet hydroponie) et Triangle génération humanitaire (pisciculture). Le PAM s'emploiera à forger des partenariats avec des instituts de recherche spécialisés algériens et internationaux ainsi qu'avec des entités du secteur privé afin de mettre en œuvre de nouvelles initiatives d'appui aux moyens d'existence et d'autres initiatives innovantes susceptibles de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalité en matière de suivi et d'évaluation

91. La mise en œuvre du présent PSPP sera appuyée par un système de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique femmes-hommes et englobant l'ensemble des activités menées par le PAM. Les outils et les méthodes de collecte des données répondront aux normes minimales de suivi définies dans le cadre de résultats institutionnels du PAM – et dans la plupart des cas à des normes plus exigeantes encore. La récente évaluation de la sécurité alimentaire servira de base pour la définition d'indicateurs relatifs à la distribution générale de vivres, et il est prévu de recueillir des données relatives aux moyens d'existence pour évaluer l'activité axée sur la technique hydroponique au début de 2019; les données secondaires seront utilisées pour constituer des données de référence applicables aux activités liées à la nutrition et à l'alimentation scolaire. Le suivi sera effectué de manière conforme à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020). En 2021, on procédera à l'évaluation décentralisée de l'une des activités menées au titre du présent PSPP.
92. Le PAM continuera de mener des visites de suivi régulières, au moins tous les trois mois, couvrant le 100 pour cent des sites où sont exécutées des activités d'assistance alimentaire générale, d'alimentation scolaire, de nutrition et d'appui aux moyens d'existence. Le PAM continuera aussi d'avoir recours au suivi par des tierces parties en complément des visites sur site et formera des agents qui assureront un suivi post-distribution semestriel.
93. Des réunions de coordination mensuelles auront lieu à Tindouf, avec pour objet de traiter des questions d'ordre opérationnel, comme l'établissement de plans pour la distribution et l'organisation de visites de suivi sur le terrain, ainsi que de passer en revue les conclusions et les résultats de l'évaluation de la performance avec les partenaires. Le PAM prévoit de rendre plus pertinentes les réunions avec des représentants du secteur alimentaire en encourageant un dialogue plus fréquent sur la planification préalable et les problèmes rencontrés, ce qui aura pour effet d'améliorer l'efficacité et l'efficience des interventions liées à l'alimentation. Des réunions de coordination mensuelles se tiendront à Alger, à l'occasion desquelles des enjeux stratégiques seront traités.

94. Le PAM continuera de partager les responsabilités en matière de suivi avec le HCR et de mener des visites organisées conjointement avec le Croissant-Rouge algérien et son partenaire MLRS, avec pour objectifs le renforcement des capacités et la préservation de la transparence.
95. Les mécanismes de collecte de données, d'analyse, de recueils de commentaires en retour et de diffusion de l'information seront adaptés en fonction des besoins afin de garantir l'efficacité des interventions menées et de permettre l'évaluation des résultats obtenus. Le PAM prévoit de mettre en place une permanence téléphonique pour recueillir les commentaires en retour des bénéficiaires: chaque cas fera l'objet d'un traitement individuel et les renseignements recueillis viendront enrichir une base de données qui permettra un suivi des questions soulevées de manière systématique et sans délai excessif. Des mécanismes d'orientation des bénéficiaires seront également mis en place afin que ceux-ci soient en mesure de s'adresser à l'organisme compétent pour obtenir des réponses à leurs demandes.
96. Les données relatives à la nutrition sont recueillies par le personnel de santé des dispensaires et complétées par les données relatives au suivi qui sont collectées par le PAM, le HCR et les ONG partenaires. En 2019 et en 2021, des évaluations interorganisations des enquêtes nutritionnelles seront menées pour faire le point sur la situation de la nutrition dans les camps. Des études complémentaires seront menées pour éclairer les causes sous-jacentes de la malnutrition et de l'anémie, qui serviront ensuite à l'élaboration d'une stratégie intersectorielle de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.
97. Les données primaires relatives au suivi et à l'évaluation seront compilées au moyen d'un nouvel outil de collecte et d'analyse des données utilisant la téléphonie mobile du PAM. Chaque mois, on procédera à des analyses qualitatives – les données étant ventilées par sexe et par âge – qui seront utilisées pour l'établissement de rapports en interne (fiches-pays, rapports trimestriels sur le suivi et l'évaluation et rapport de pays annuel). Chaque semestre, des rapports de suivi de la progression vers l'accomplissement des effets directs seront établis et les conclusions auxquelles on parviendra seront représentatives, d'un point de vue statistique, de l'ensemble des réfugiés résidant dans les camps.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

98. Les camps de réfugiés sont parfois exposés à des phénomènes météorologiques extrêmes (fortes précipitations et inondations), qui ont des répercussions sur l'entreposage des vivres. Ce danger sera atténué au moyen de la réduction des risques de catastrophe et de la préparation aux situations d'urgence, en coordination avec le Croissant-Rouge algérien, MLRS et d'autres acteurs humanitaires.
99. Le Bureau du PAM en Algérie est de très petite taille et, compte tenu des exigences accrues qui seront associées à la mise en œuvre du présent PSPP, il est possible que le manque de personnel compromette la qualité de l'exécution du programme et le respect des délais. Pour atténuer ce risque, le PAM contrôlera et ajustera de façon continue les effectifs et la structure organisationnelle du bureau de pays.
100. Le caractère imprévisible des contributions des donateurs et les conditions liées à leur utilisation sont susceptibles d'entraîner une réduction de l'assistance alimentaire. Pour atténuer ce risque, le PAM continuera de plaider pour des arrangements de financement pluriannuels, de long terme et flexibles auprès des donateurs traditionnels et non traditionnels, y compris des entités du secteur privé.

101. Les activités menées par le PAM qui visent à améliorer les moyens d'existence sont complémentaires de l'assistance alimentaire qu'il fournit et exigent des ressources financières spécifiques. Le PAM plaidera pour la diversification des sources de financement en mobilisant celles qui privilégient l'action humanitaire et le développement.
102. En cas de forte pénurie de ressources financières, le PAM mènera en priorité les interventions destinées à sauver des vies au titre des effets directs stratégiques 1 et 2.
103. Si l'on ne prend pas la mesure de l'inégalité de genre, cela pourrait compromettre l'accomplissement des effets directs stratégiques. De même, si les moyens techniques et les ressources financières mobilisés aux fins de l'obtention des résultats escomptés en matière d'égalité femmes-hommes sont inadéquats, cela pourrait compromettre la durabilité de ces résultats. On atténuera ce risque en procédant à des analyses par sexe, qui permettront de parvenir à une décision quant à la meilleure façon de traiter les enjeux liés à la problématique femmes-hommes.

Risques opérationnels

104. La présence et les moyens limités des ONG dans les camps accroissent les risques liés à la qualité de l'exécution du programme et au respect des délais. Le PAM continuera d'évaluer les éventuelles ONG partenaires avant de conclure des accords avec elles et fournira un appui technique en temps voulu pour développer les capacités de ses partenaires.
105. À l'heure actuelle, des escortes sont nécessaires pour assurer la sécurité. Toute interruption de ce service serait susceptible de restreindre l'accès des acteurs humanitaires aux camps et de se traduire par une réduction de la protection assurée dans l'enceinte de la résidence qui accueille le personnel des ONG. En outre, le PAM a besoin de nouveaux espaces de bureau à Tindouf, car le site actuel n'est pas conforme aux normes de sécurité des Nations Unies et ne peut être mis en conformité.

Risques fiduciaires

106. Les camps de réfugiés sont situés dans la région frontalière du sud-ouest de l'Algérie, où les conditions de sécurité sont instables et aggravent l'exposition à des risques tels que les enlèvements, les activités de la criminalité organisée et le terrorisme. Les femmes et les enfants sont plus vulnérables dans ce type de situation. La réglementation en matière de sécurité, qui vise à assurer la protection du personnel des Nations Unies, a été renforcée à la suite de l'enlèvement de trois membres du personnel d'ONG en 2011. Entre autres mesures d'atténuation, tous les déplacements du personnel des Nations Unies en direction des camps ou des camps vers l'extérieur font l'objet d'une escorte par la gendarmerie algérienne et l'Agence sahraouie de protection. Des plans sont en place pour assurer la continuité des opérations et procéder à des évacuations, le cas échéant.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

107. Le budget du présent PSPP s'élève 59 millions de dollars, dont 54 millions de dollars au titre de l'effet direct stratégique 1 et 5 millions de dollars au titre de l'effet direct stratégique 2. Des ressources financières d'un montant adéquat seront allouées aux activités conçues pour promouvoir l'égalité de genre.

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)					
Effet direct stratégique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Total
	2019	2020	2021	2022	
1	9 002 702	18 011 420	17 833 008	9 027 984	53 875 114
2	820 522	1 635 982	1 810 353	823 788	5 090 645
Total	9 823 224	19 647 402	19 643 361	9 851 772	58 965 759

6.2 Perspectives de financement

108. Ces deux dernières années, le bureau du PAM en Algérie a reçu de la part de sa base de donateurs traditionnels des ressources financières d'un montant relativement satisfaisant au titre des trois activités principales – même si l'absence de prévisibilité a eu des répercussions sur le respect des délais s'agissant des expéditions et des arrivées de vivres. Il est actuellement difficile de lever des fonds en raison de plusieurs situations d'urgence de grande échelle concomitantes, de la lassitude de certains donateurs et du rétrécissement de la base de donateurs. Le bureau de pays entretient des relations positives avec les principaux donateurs et prévoit, aux fins de l'exécution des programmes du PAM, de mener des activités de sensibilisation à grande échelle auprès de donateurs non traditionnels, notamment les fonds donateurs du Gouvernement qui financent le développement et des entités du secteur privé. Il est également urgent de puiser dans les ressources financières allouées au développement pour mettre en œuvre de nouvelles activités complémentaires d'appui aux moyens d'existence.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

109. La mobilisation des ressources pour les opérations du PAM constitue une priorité essentielle. Le PAM prévoit de continuer à entretenir des relations avec les donateurs actuels, dans le but d'obtenir des ressources financières prévisibles. Le bureau de pays s'emploiera à diversifier sa base de donateurs et à mener des activités de sensibilisation auprès des partenaires afin de combler tout déficit financier. Pour encourager la fourniture d'un appui de type monétaire ou en nature aux fins de l'exécution des opérations du PAM, le bureau de pays mobilisera les bureaux de liaison du PAM dans les capitales des pays donateurs pour s'assurer que les besoins opérationnels sont communiqués de façon continue aux principaux donateurs, en particulier à ceux qui fournissent des contributions en nature. On cherchera à engager un dialogue plus approfondi avec le Gouvernement hôte, le secteur privé, les fondations et les autres secteurs du développement. Le PAM se saisira également de toute possibilité de coopération Sud-Sud, d'échange et de collaboration avec les partenaires de réserve. On trouvera davantage de détails sur l'approche retenue par le PAM pour la collaboration avec les partenaires dans son plan d'action en matière de partenariat.

ANNEXE I**CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE PROVISOIRE DE PAYS ÉTABLI POUR L'ALGÉRIE (2019-2022)****Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation****Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture****Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture**

Effet direct stratégique 1: Les réfugiés sahraouis en situation d'insécurité alimentaire ciblés qui vivent dans les camps se trouvant à proximité de Tindouf sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct
correspondante:

Tient compte de la nutrition

maintien/amélioration de l'accès
des individus et des ménages à une
alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Les conditions d'entreposage des aliments enrichis sont bonnes et la durée d'entreposage ne dépasse pas six mois pour préserver leur valeur nutritive

Le Croissant-Rouge algérien présente un rapport mensuel

Des campagnes de sensibilisation à la santé publique et à la nutrition sont menées pour promouvoir l'utilisation appropriée de l'assistance humanitaire

De l'eau potable propre est disponible

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Taux de scolarisation

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Proportion de bénéficiaires ciblés faisant état d'une augmentation de la production de lait et/ou de viande

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (nouveau)

Activités et produits

1. Assurer des distributions générales de vivres aux réfugiés sahraouis en situation d'insécurité alimentaire ciblés dans les camps à proximité de Tindouf (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les camps de réfugiés reçoivent des transferts alimentaires qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (A: Ressources transférées)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les camps de réfugiés reçoivent des transferts alimentaires qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (B: Aliments nutritifs fournis)

La population ciblée bénéficie d'activités appropriées de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et est mieux sensibilisée aux bonnes pratiques en matière de nutrition, de préparation des aliments et d'utilisation de la nourriture (E*: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

2. Fournir une alimentation scolaire tenant compte de la dimension nutritionnelle (Repas scolaires)

Les élèves des écoles maternelles et des établissements primaires et de niveau intermédiaire reçoivent des transferts alimentaires les jours où ils viennent en classe (A: Ressources transférées)

Les élèves des écoles maternelles et des établissements primaires et de niveau intermédiaire reçoivent des transferts alimentaires les jours où ils viennent en classe (N*: Alimentation scolaire assurée)

La population ciblée bénéficie d'activités appropriées de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et est mieux sensibilisée aux bonnes pratiques en matière de nutrition, de préparation des aliments et d'utilisation de la nourriture (E*: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

3. Fournir aux réfugiés sahraouis des perspectives complémentaires en matière de moyens d'existence, dont bénéficient équitablement les femmes et les hommes (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)

La population ciblée bénéficie d'activités diversifiées de renforcement des capacités et d'appui aux moyens d'existence qui renforcent ses compétences et améliorent sa sécurité alimentaire et sa nutrition, au moyen d'une nouvelle approche de la résilience (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

La population ciblée bénéficie d'activités diversifiées de renforcement des capacités et d'appui aux moyens d'existence qui renforcent ses compétences et améliorent sa sécurité alimentaire et sa nutrition, au moyen d'une nouvelle approche de la résilience (D: Actifs créés)

La population ciblée bénéficie d'activités diversifiées de renforcement des capacités et d'appui aux moyens d'existence qui renforcent ses compétences et améliorent sa sécurité alimentaire et sa nutrition, au moyen d'une nouvelle approche de la résilience (A: Ressources transférées)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2022, l'état nutritionnel des réfugiés sahraouis ciblés vivant dans les camps situés à proximité de Tindouf s'améliore

Catégorie d'effet direct correspondante: amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une crise

Hypothèses

Le Ministère de la santé présente un rapport mensuel

Des campagnes de sensibilisation à la santé publique et à la nutrition sont menées pour promouvoir l'utilisation appropriée des aliments et des produits spécialisés

De l'eau potable propre est disponible

Indicateurs d'effet direct

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits**4. Fournir aux enfants âgés de 6 à 59 mois ainsi qu'aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes une assistance axée sur le traitement et la prévention de la malnutrition aiguë modérée (Traitement nutritionnel)**

La population ciblée bénéficie d'activités diversifiées de renforcement des capacités, qui leur permettent de perfectionner leurs compétences et améliorent leur sécurité alimentaire et leur nutrition (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les filles et les femmes enceintes ou allaitantes reçoivent des transferts de type monétaire pour prévenir la malnutrition aiguë modérée et l'anémie (A: Ressources transférées)

Les filles et les femmes enceintes ou allaitantes vivant dans les camps et les enfants âgés de 6 à 59 mois reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et des suppléments alimentaires permettant de prévenir la malnutrition aiguë modérée et l'anémie (B: Aliments nutritifs fournis)

Les filles et les femmes enceintes ou allaitantes vivant dans les camps et les enfants âgés de 6 à 59 mois reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et des suppléments alimentaires permettant de traiter la malnutrition aiguë modérée et l'anémie (B: Aliments nutritifs fournis)

Les personnes ciblées bénéficient d'activités appropriées de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui ont pour effet de diversifier leur régime alimentaire (E*: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.2: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité (nouveau)

C.2.3: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité (nouveau)

C.2.4: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM (nouveau)

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2. Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (en dollars)			
	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 2	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	
Transferts	44 405 328	4 215 551	48 620 879
Mise en œuvre	3 572 511	317 768	3 890 279
Coûts d'appui directs ajustés	2 609 123	246 630	2 855 753
Total partiel	50 586 962	4 779 948	55 366 910
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	3 288 153	310 697	3 598 849
Total	53 875 114	5 090 645	58 965 759

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
MLRS	<i>Media Luna Roja Saharauí</i> (Croissant-Rouge sahraoui)
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PPSP	plan stratégique de pays provisoire